II

(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)

CONSEIL

DÉCISION DU CONSEIL

du 16 octobre 1978

portant nomination des membres et suppléants du comité consultatif pour la formation professionnelle prévu par le quatrième principe de la décision du Conseil du 2 avril 1963

(78/885/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté économique européenne, et notamment son article 128,

vu la décision du Conseil, du 2 avril 1963, portant établissement des principes généraux pour la mise en œuvre d'une politique commune de formation professionnelle [1], et notamment son quatrième principe,

vu la décision du Conseil, du 18 décembre 1963, établissant le statut du comité consultatif pour la formation professionnelle [2], modifiée par la décision du 9 avril 1968 [3],

vu les listes de candidats présentées au Conseil par chacun des gouvernements des États membres,

considérant que le Conseil a, par sa décision du 21 juin 1976, nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la formation professionnelle pour la période du 21 juin 1976 au 20 juin 1978 ;

considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la période allant du 16 octobre 1978 au 15 octobre 1980,

DÉCIDE :

Article premier

Sont nommés membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la formation professionnelle prévu par le quatrième principe de la décision du Conseil du 2 avril 1963 pour la période allant du 16 octobre 1978 au 15 octobre 1980 :

A. **Représentants des gouvernements**

(1) JO n° 63 du 20. 4. 1963, p. 1338/63.
(2) JO n° 190 du 30. 12. 1963, p. 3090/63.
(3) JO n° L 91 du 12. 4. 1968, p. 26.

	a) *Membres titulaires*		b) *Membres suppléants*
Belgique	M. J. Denys	M. Dutré	M. A. Coen
Danemark	M. Jørgensen	M. Johansen	M. Holsteen Jessen
Allemagne (RF)	M. H. Lemke	Mme K. Schulte-Steinberg	Dr. F. Püttmann
France	M. Blondel	M. R. Robin	M. Bruyère
Irlande	M. J. A. Agnew	M. J. Keane	M. W. White
Italie	Avv. A. Gallo	Dott. R. Giamarelli	Dott. A. Fredella
Luxembourg	M. N. Estgen	M. G. Glaesener	M. A. Frank
Pays-Bas	Drs. H. K. Vos	M. A. H. Koelink	Drs. W. H. Weekanborg
Royaume-Uni	Dr. R. M. Johnson	M. C. Booth	M. J. D. Rimington

B. **Représentants des organisations syndicales de travailleurs**

	a) *Membres titulaires*		b) *Membres suppléants*
Belgique	M. G. Derieuw		M. J. Gayetot
Danemark	M. F. Thorgrimson	M. N. Enevoldsen	M. J. Hansen
Allemagne (RF)	Mme M. Weber	M. P. Kempf	Dr. H. Nierhaus
France	M. D. Schalchli	M. Verger	M. G. Caburol
Irlande	M. F. Kennedy		M. H. O'Sullivan
Italie	M. L. Zanier	M. L. Rota	M. F. Drago
Luxembourg	M. L. Lux	M. J. Backer	M. Schadeck
Pays-Bas	M. H. Weggelaar	M. H. J. Moes	M. F. van Bakel
Royaume-Uni	M. F. Jarvis	M. F. A. Baker	M. J. Chalmers

C. **Représentants des organisations professionnelles d'employeurs**

	a) *Membres titulaires*		b) *Membres suppléants*
Belgique	M. D. De Norre	M. R. Dussenne	M. P. van de Cruyce
Danemark	M. O. Schandorff	M. E. Tøttrup	Mme G. Redder
Allemagne (RF)	M. K.-G. Krachten	M. H.-P. Kuhfuhs	M. R. Raddatz
France	M. Y. Corpet	M. J.-P. Meinrad	M. R. Boudet
Irlande	M. C. McHenry	M. W. J. Fenelon	M. A. F. Rice
Italie	Dott. G. Satta	M. M. Vita	Dott. B. Pusterla
Luxembourg	M. C. Koedinger	M. E. Muller	
Pays-Bas	Dr. C. J. C. M. Boeren	M. J. R. Westerhuis	M. H. Rothfusz
Royaume--Uni	M. M. O. Bury	M. H. H. Tomlinson	M. P. J. Casey

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination de deux personnes appelées à occuper deux sièges de titulaires attribués à des ressortissants de la Belgique et de l'Irlande dans la catégorie des représentants des organisations syndicales de travailleurs, ainsi qu'une personne appelée à occuper un siège de suppléant attribué à un ressortissant du Luxembourg dans la catégorie des représentants des organisations professionnelles d'employeurs.

Fait à Luxembourg, le 16 octobre 1978.

Par le Conseil

Le président

K. von DOHNANYI